

Spécial voyages des niveaux 5^{ème} et 4^{ème} Supplément au "Jeanne d'Arc Info" n° 09

5^{ème} - VOYAGE AUX CHÂTEAUX



Venez effectuer une plongée dans l'Histoire de France !

➤ Première étape : **Versailles**, palais de Louis XIV et ses jardins.

Classé depuis trente ans au patrimoine mondial de l'humanité, le château de Versailles constitue l'une des plus belles réalisations de l'art français au XVII^{ème} siècle. De la visite des jardins conçus par Le Nôtre à la majestueuse Galerie des Glaces, vous découvrirez l'un des plus beaux châteaux au monde !

➤ Deuxième étape : le **château royal d'Amboise** et le "**Clos Lucé**" dernière demeure de Léonard de Vinci.

Ce château témoigne de la Première Renaissance Française où de grands rois y ont séjourné. Nous poursuivrons par la visite du "**Clos Lucé**" qui était la demeure de l'artiste **Léonard de Vinci**. Nous pourrions admirer ses croquis et dessins, ainsi que ses maquettes.

Si vous désirez participer à cette sortie de deux jours, du **jeudi 08 juin au vendredi 09 juin 2017**, au prix par élève de **120 €**, veuillez remplir le coupon ci-dessous. Vous aurez de plus amples détails quelques semaines avant cette sortie.

Mme Plomion

5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} - ECHANGE "CAMBRAI – BORKEN"



Depuis de nombreuses années, notre Collège est jumelé avec un collège-lycée de filles de Borken en Rhénanie-Westphalie.

Nous proposons cette année aux germanistes de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}, de participer à notre traditionnel échange qui sera organisé de la façon suivante : **nous recevons nos partenaires du lundi 03 au vendredi 07 avril 2017 et nous irons en Allemagne du 29 mai au 02 juin 2017.**

Au programme du séjour des Allemandes à Cambrai, qui vous sera communiqué ultérieurement de façon plus précise, figureront notamment une visite du Centre Historique Minier de Lewarde, une excursion d'une journée à Reims ainsi qu'un temps récréatif au complexe sportif de Saint Quentin.

Le coût de ce projet, **pour un effectif minimal de 20 élèves**, comprenant l'ensemble des visites, ainsi que le voyage retour à Borken, s'élève à **250 € maximum**, pour lequel nous pouvons vous proposer un paiement en une ou trois fois. Dans ce cas, l'ensemble des chèques, libellés à l'ordre de l'"*O. G. E. C. Saint Luc*", devront être datés et remis au jour de l'inscription.

Nous vous informons enfin que nous nous réservons le droit de refuser l'inscription des élèves dont le comportement risquerait de nuire au bon déroulement de l'échange.

Si vous souhaitez y inscrire votre enfant, merci de compléter et de retourner à Mme Buissart ou Mme Czarnecki le talon-réponse qui figure en page 4.

5^{ème} - BATH



Un projet de séjour en Grande-Bretagne pour les élèves de 5^{ème} est actuellement à l'étude. Ce voyage de quatre jours devrait se dérouler courant mai (semaine du 8/9, du 16 ou du 30) dans la région de Bath (sud-ouest de l'Angleterre). Il sera proposé en priorité aux élèves suivant l'option KET. Nous vous communiquerons les dates exactes de ce voyage dès que possible. Sachez d'ores et déjà que le coût de ce séjour ne devrait pas excéder les 250 €.



Un séjour pédagogique à Rome de 4 jours complets est proposé aux élèves italianisants de l'ensemble Saint Luc. Les visites seront organisées selon trois thèmes :

- la Rome antique,
- la Rome chrétienne
- la Rome baroque.

Un programme plus détaillé sera remis ultérieurement.



Le voyage se fera en avion avec la compagnie « Air France » au départ de Paris Roissy et l'hébergement ; en hôtel 2 étoiles en plein centre de Rome. Les élèves seront pris en charge au départ de Cambrai pour le voyage. **ATTENTION ! Il n'y a que 50 places !**



Le coût du voyage est estimé à 485,00 € (formule tout compris incluant les assurances individuelles, l'assurance annulation de tout le groupe et l'extension en cas d'interdiction de voyager par le rectorat.)

L'élève qui n'aura pas ses documents d'identité en règle le jour du départ ne sera pas autorisé à voyager. Dans ce cas aucun remboursement ne sera possible.

Les élèves ayant un nombre trop important d'absences ou posant des problèmes de comportement ne seront pas admis au voyage.

Si vous souhaitez que votre enfant participe à ce voyage, veuillez compléter le talon réponse en page 4 et l'accompagner du règlement (Vous pouvez régler en 5 fois, les chèques vacances sont acceptés pour un montant maximum de 440 €) et de la photocopie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité, pour le 26 octobre à l'accueil du Lycée Général, 9 rue Louis Belmas à l'attention de Mme Germain.



Mme Germain, professeure d'italien de l'ensemble Saint Luc

4^{ème} - HAVE YOU SEEN NESSIE ?



Fiers de notre projet d'ouverture à l'Europe, nous proposons un **séjour de découverte de l'Ecosse aux élèves de 4^{ème}**. Les élèves inscrits en option « Anglais Renforcé » auront la priorité pour l'inscription.

Ce séjour aura lieu du **29 mai au 4 juin 2017**.

Il permettra la découverte d'Edimbourg, capitale écossaise, de la région d'Aberdeen ainsi que les Highlands.

Le jour, les enfants sont avec les professeurs français. Le soir, ils sont logés par 2 ou 3 en familles Ecossaises. Ce système permet de mettre les élèves dans des conditions idéales de communication.

Le prix de ce séjour devrait avoisiner les 450 €. Il comprend :

- le trajet Cambrai / Aberdeen en bus grand tourisme
- les traversées Amsterdam / Newcastle pour l'aller et le retour (traversées de nuit en cabine couchette - repas à bord)
- 5 jours de pension complète (soit 4 nuits en familles hôtesse + les repas)
- toutes les visites au programme (Edimbourg, Inverness et les Highlands, une distillerie, le château de Braemar, ...)

Si vous êtes intéressés : merci de rendre le talon d'inscription (page 4) à Mme DUBERT ou Mme SOETAERT, ainsi qu'un acompte de 150 € et la photocopie de la carte d'identité (recto/verso) de votre enfant en cours de validité, le tout sous enveloppe avec les nom et prénom de l'enfant ainsi que sa classe.

Les 300 € restants pourront être réglés en une ou trois mensualités.



CHARTRE VOYAGES / SEJOURS : A LIRE IMPERATIVEMENT

1 – La famille s’engage à payer la totalité des sommes dues, selon les modalités prévues, par chèques, en une ou plusieurs fois. En cas de difficulté financière passagère, un paiement différé ou échelonné peut être envisagé en accord avec les professeurs organisateurs et le Chef d’Etablissement.

2 – **Le prix du séjour par élève étant calculé au plus juste en fonction d’un nombre déterminé de participants, il va de soi que toute annulation n’est pas envisageable sans remplacement dans les délais requis pour les formalités réglementaires.**

3 – Les **séjours et voyages étant payés à l’avance** par le Collège aux Tours Opérateurs ou aux compagnies de transport, **aucune annulation** pour raison personnelle ne peut être accordée. Si la famille fait le choix de ne pas envoyer son enfant pour **raisons disciplinaires**, par exemple, elle devra néanmoins s’acquitter des sommes dues auprès du Collège. Toute annulation pour raison de santé devra être motivée par un certificat médical remis avant le départ et sera étudiée par les professeurs organisateurs et le Chef d’Etablissement. Si l’annulation est dûment motivée et indépendante de la volonté du souscripteur, une partie des sommes acquittées pourra éventuellement être restituée à la famille, à condition que les sommes n’aient pas été versées de manière anticipée aux prestataires extérieurs ou soient remboursables.

4 – Certains séjours ou voyages font l’objet d’une **proposition d’assurance annulation** par l’organisme de voyages. Seules les annulations pour raison de santé sont prises en compte. Un dossier médical est alors envoyé directement par l’organisme de voyage à la famille afin de procéder aux différents remboursements, à l’exception de la prime d’assurance et le plus souvent de frais de dossiers dont le montant est variable (voir conditions particulières à chaque organisme).

P. S. : les demandes d’inscription ne peuvent être prises en compte que dans les limites suivantes : effectif prévu, bon comportement et assiduité en cours, non-demande de participation à plusieurs séjours, respect du principe de précaution...

Si le nombre de candidats inscrits à la date limite dépasse le nombre de places disponibles, il sera effectué un tirage au sort.

TALON REPOSE **AU VERSO** A RENDRE AUX PROFESSEURS CONCERNES POUR LE LUNDI 07 NOVEMBRE :

- * **Voyage aux Châteaux : Mme Plomion**
- * **Echange “Cambrai – Borken” : Mme Buissart ou Mme Czarnecki**
- * **Rome, Ville Eternelle : Mme Germain**
- * **Have you seen Nessie ? : Mme Dubert ou Mme Soetaert**
- * **Bath (Angleterre) : Mme Waymel**

N. B. : des sorties facultatives d’une journée (Reims, Aix-la-Chapelle) feront l’objet d’une présentation et d’une circulaire ultérieures.

Madame, Monsieur _____
responsables légaux de l'enfant _____
en classe de _____

L'inscrivent pour participer :

5^{ème}

au **“Voyage aux Châteaux” du jeudi 08 au vendredi 09 juin 2017.**

Nous choisissons de régler :

en un seul chèque de 120 € à l'ordre de l'“O. G. E. C. Saint Luc”

en un paiement échelonné en joignant à cette inscription, deux chèques de 60 € qui seront débités début février et début avril.

OU

au **voyage à Bath** (sud-ouest de l'Angleterre) : **semaine du 8/9, 16 ou 30 mai 2017.**

Nous choisissons de régler :

en un seul chèque de 250 € à l'ordre de l'“O. G. E. C. Saint Luc”

en un paiement échelonné en joignant à cette inscription un acompte de 50 € et deux chèques de 100 €.

OU

4^{ème}

au voyage **“Have you seen Nessie ?” du 29 mai au 04 juin 2017**

Nous joignons à cette inscription :

un acompte de 150 € par chèque libellé à l'ordre de l'“O. G. E. C. Saint Luc”

nous réglerons les 300 € restants en :

une mensualité de 300 €

en trois mensualités de 100 €

Nous joignons, d'ores et déjà à cet acompte un ou trois chèques correspondant à ces mensualités.

OU

5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}

à l'échange **“Cambrai-Borken” du 03 au 07 avril 2017 ET du 29 mai au 02 juin 2017.**

Nous nous engageons à recevoir du 03 au 07 avril 2017, une ou deux (barrer la mention inutile) correspondante (-s)

ET nous inscrivons notre enfant au voyage-retour en Allemagne.

Nous joignons à cette inscription :

un chèque de 250 € à l'ordre de l'“O. G. E. C. Saint Luc”.

trois versements de 50 €, 100 € et 100 € libellés à l'ordre de l'“O. G. E. C. Saint Luc”

OU

au voyage **“Rome, Ville Eternelle” du mercredi 1^{er} au samedi 04 mars 2017**

Nous choisissons de régler :

en un seul chèque de 485 € à l'ordre de l'“O. G. E. C. Saint Luc”

en un paiement échelonné en joignant à cette inscription, cinq chèques de 97 €.

ET

*Je (Nous) soussigné (-s) _____
responsable (-s) légal (-aux) de l'élève _____*

*déclare (-ons) avoir pris connaissance des modalités des voyages et séjours (page 3 du présent document) et s'(nous)
engage (-ons) à les respecter.*

Tous les règlements seront joints au présent talon-réponse.

*Nous certifions que l'enfant est bien assuré “Responsabilité Civile” et que, pour les séjours à l'étranger, il possède une
carte d'identité en cours de validité au moment du séjour et d'une Carte Européenne d'Assurance Maladie..*

Date et signature des responsables légaux :